

FACTURE N° 5120158
N/REF : 15/12/2025 8H40 C:000724 I:01727

V/Email reçu le Lundi 15/12/2025 à 8H40

GUYOT INDUSTRIE

**ZI DE KEROLZEC
29600 ST MARTIN DES CHAMPS**

IMMEUBLE : KEROLZEC
ZI DE KEROLZEC
29600 ST MARTIN DES CHAMPS

Guipavas, le

23 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ZI DE KEROLZEC - ST MARTIN DES CHAMPS
MOTIF : POMPAGE BASSIN SELON DEMANDE
Donneur d'ordre : M. Y. LE GOFF

INTERVENTION DU 16/12/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE BASSIN TREVIE SUD (ADR)
POMPAGE DE L'EAU ET VIDANGE DANS LE BASSIN JUXTAPOSE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
DECHETS : 3 T EAUX HYDROCARBUREES
8.2 T BOUE HYDROCARBUREES

INTERVENTION DU 17/12/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE BASSIN TREVIE SUD (ADR)
POMPAGE DE L'EAU ET VIDANGE DANS LE BASSIN JUXTAPOSE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL
DECHETS : 8.72 T EAUX HYDROCARBUREES
3 T BOUE HYDROCARBUREES

2 VEHICULES ET TECHNICIENS

OBSERVATIONS : SB AB Email envoyé le 23/12/25 à 15H23 M. Y. LE GOFF

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT		
6,00	Heure Hydrocureur+chauffeur ADR 17/12	1	209,00		1254,00	
3,00	Heure Hydrocureur+chauffeur 17/12	2	180,93		542,79	
6,00	Heure Hydrocureur+chauffeur ADR 16/12	3	209,00		1254,00	
6,00	Heure Hydrocureur+chauffeur 16/12	4	180,93		1085,58	
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT		
8,20	T(s) déchets Eaux hydrocarburées 16/12	5	185,00		1517,00	
3,00	T(s) déchets Boues Hydrocarburées 16/12	5	435,00		1305,00	
8,72	T(s) déchets Eaux hydrocarburées 17/12	6	185,00		1613,20	
3,00	T(s) déchets Boues Hydrocarburées 17/12	6	435,00		1305,00	
TOTAL H.T.					9876,57	
T.V.A. a 20,00%					1975,31	
TOTAL T.T.C.En EURO					11851,88	

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.
TVA acquittée sur les encaissements.